

2026/0001

**DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE
COMMUNE DE AVESNELLES**

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le **23 MARS 2026**
ID : 059-215900358-20260321-20260321_D0001-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES**

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars, à 11 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 19 - Votants : 19

Etaient présents : BADIDI.SEGUIN.JOSSET.TENDERO.PETIT.MANGHOLZ.
CHRETIEN. WERY.QUETIER.BERTEAUX.

Mmes MERCIER.PREVOST.WAUCHER.CHATELAIN.DUQUESNE.CAFFIAU.
RAMELOT.DELBRUYERE.BAROCHE.

Objet : Création de postes d'adjoints.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;
Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Décide la création de 3 postes d'adjoints.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

AVESNELLES, le **23 MARS 2026**
Le Maire,

